



N° 4 Jeudi 10 août 2023

Bulletin Officiel



Le Comité - Les Clubs

Les Formations

Les réunions pour les Clubs



Basket Féminin

MiniBasket

Nouvelles pratiques : 3x3 & E-Basket



Les Championnats

Pôle Sportif

Les Officiels

La Technique



Qualifications et Règlements





Comme pour chaque saison, le conseil départemental de l'Ain apporte son aide aux clubs ayant des équipes qui évoluent en championnat de France et championnat de ligue.

Les dossiers (disponibles en annexe et sur le lien [suivant](#)) sont à déposer avant le dimanche 17 septembre. Nous avons obtenu du conseil départemental un délai supplémentaire pour les clubs avec des équipes engagées dans la phase pré ligue. Aussi, ces dossiers pourront être retournés au conseil départemental la semaine du 23 au 27 octobre dernier délai.



En attendant les résultats des U16, garçons et filles, l'été en bleu a été, encore une fois, très riche en émotions et en médailles. La France s'est à nouveau parée d'or avec les U20 filles ce week end. On espère que ces bons résultats entraîneront les séniors garçons à partir du 25 août prochain, lors de la coupe du monde.

Séniors filles	Euro Slovaquie & Israël	Juin 2023	Bronze
Séniors garçons	Coupe du monde Philippines	A partir du 25 août	
U20 garçons	Euro Grèce	Juillet	Champion d'Europe
U20 filles	Euro Lituanie	Juillet-Août	Championnes d'Europe
U19 garçons	Coupe du monde Hongrie	Juin-Juillet	Argent
U19 filles	Coupe du monde Espagne	Juillet	4 ^e place
U18 garçons	Euro Serbie	Juillet	4 ^e place
U18 filles	Euro Turquie	Juillet	Argent
U16 garçons	Euro Macédoine	Août	
U16 filles	Euro Turquie	Août	
U15 garçons	Tournoi de l'amitié Grèce	Juillet	Vainqueur
U15 filles	Tournoi de l'amitié Grèce	Juillet	2 ^e place



Le Comité- les Clubs

-> Congés des Salariés du Comité

Nathalie	Secrétaire Administrative	du 3 Juillet au 15 Août inclus
Christophe	CT Technique	du 17 Juillet au 20 Août inclus
Laurent	Directeur des Opérations	du 14 Août au 3 Septembre inclus

L'adresse mail basket-ain@wanadoo.fr est consultée régulièrement, même en cas de vacances des salariés.

-> Assemblées Générales des Clubs - Rappel

Les modifications portant sur la composition des Bureaux sont à adresser dès que possible au Comité afin de pouvoir procéder aux enregistrements sur FBI

-> Pass'Sport Renouvelé

Pour la 3^{ème} année consécutive, cette aide de 50€ à la prise de licence est reconduite. Voici quelques informations sur cette édition :

- La période d'éligibilité est ouverte depuis le **1^{er} juin 2023**, et le restera jusqu'au **31 décembre 2023**.
- Les codes seront envoyés en une fois aux bénéficiaires à partir du **28 août 2023**.
- Les modalités techniques d'utilisation du Pass'Sport restent inchangées par rapport à l'année dernière (courriel, code, portail, LCA).

Vous trouverez ci-après le lien vers l'ensemble des documents de communication mis à jour :
[Kit de communication Pass'Sport](#).

-> Pôle Développement - Basket Féminin – Open Féminin 2023-24

L'open féminin 2023-2024 (1^{ère} journée de championnat PRF), se déroulera les 22 & 23 septembre à Ceyzériat.
Programme :

Jour	Heure	Equipe A	Equipe B
Samedi	20h30	CS Ceyzériat	A St Maurice de Gds
Dimanche	9h15	BC Viriat 2	Saint Amour 1
	11h30	BB Revermont	BC Dombes 2
	13h45	En Foissiat – Attignat	US Confrançon - Vonnas
	16h00	Bouchoux Cond 2	FRBB

-> Pôle Qualifications Licences

Depuis le 1^{er} Juillet, les clubs peuvent envoyer les liens aux licenciés pour les préinscriptions et les mutations et les valider si le dossier est complet.

Le Comité procède alors à une dernière vérification (photo d'identité, certificat médical, surclassement, pièce d'identité, justificatifs pour les mutations exceptionnelles, ...) validation qui déclenchera la transmission du carton licence au licencié

Nous recommandons aux clubs de bien vérifier la conformité de la licence (type de licence, surclassement, ...) avant la participation aux rencontres.



Le Comité - Les Clubs

-> Pôle Qualifications Précisions

- 1- Lors du contrôle de la qualification des joueuses et joueurs, le comité enregistrera automatiquement le surclassement du licencié, **bien évidemment** si cette mention est indiquée sur le certificat médical.
- 2- Surclassements régionaux : Pour ces demandes dématérialisées, il est recommandé de nous informer de la demande afin que nous puissions éventuellement suivre le traitement du dossier. Les demandes étant importantes en début de saison, n'attendez pas le dernier moment pour effectuer les démarches.
- 3- Après enregistrement de la licence, les licenciés disposent de 15 jours pour apporter des éléments nécessaires à la qualification (comme par exemple un CM valide). Passé ce délai, la qualification est enregistrée avec les éléments en notre possession **et** les conséquences que cela peut engendrer.

Article 420 Contrôle par les organismes fédéraux

A compter de la date de validation par le club, valant qualification, l'organisme fédéral dispose d'un délai de (15) quinze jours pour valider la qualification du licencié.

Actions	Incidences / Conséquences
L'Organisme Fédéral effectue une vérification, et ne constate aucun écart sur la qualification	<ul style="list-style-type: none">• Le comité valide la licence dans FBI• Un email est adressé au licencié et au club avec sa licence dématérialisée• Fin du processus de qualification
L'Organisme Fédéral n'effectue pas de vérification	<ul style="list-style-type: none">• Un email est adressé au licencié avec sa licence dématérialisée dans un délai de 15 jours après la validation du club ;• Passé un délai de 2 mois, en application du principe « Silence vaut acceptation », la demande de licence est réputée acceptée.• Néanmoins, le comité peut toujours effectuer ses vérifications et demander des justificatifs supplémentaires ou suspendre la qualification (pas d'effet rétroactif sauf si fraude avérée après procédure)
L'Organisme Fédéral effectue une vérification et suppose un écart potentiel.	<ul style="list-style-type: none">• Le comité en informe le club via FBI et demande la régularisation dans un délai qu'il fixera.• La qualification est maintenue mais la participation du licencié se fait sous la responsabilité du club.• Le club doit fournir le justificatif, à défaut cela engendre le risque d'un retrait de la qualification et sanction
L'Organisme Fédéral effectue une vérification, et constate un écart avéré sur la qualification	<ul style="list-style-type: none">• Le comité retire la qualification du licencié. Il avise le club et le licencié. Le licencié n'est plus autorisé de manière immédiate à participer aux compétitions.• Le club doit régulariser la demande de licence s'il veut requalifier son adhérent.• Effet rétroactif si fraude avérée après procédure.

En application du principe Silence Vaut Acceptation (SVA), toute demande de licence est réputée acceptée en cas de silence gardé par l'organisme fédéral dans un délai de deux mois à compter de la réception d'un dossier complet.



Le Comité - Les Clubs

-> Organisation & participation aux tournois (5x5, 3x3)

Conformément aux règlements fédéraux et au contrat d'assurance fédéral, il est rappelé l'obligation pour tous les participants d'être titulaires d'une licence ou d'un titre de participation FFBB en cours de validité. L'organisateur d'un tournoi doit veiller à ce que l'ensemble des participants répondent à cette obligation. La délivrance des licences permet à l'organisateur de respecter l'ensemble de la législation applicable en la matière notamment en matière d'assurance et d'information des pratiquants.

Les titulaires d'une licence en 2022/2023, dans l'attente du renouvellement de leur licence au sein de leur club, disposent de la continuité des garanties d'assurances souscrites, jusqu'au 31 août 2023 selon les modalités suivantes :

- automaticité pour la garantie Responsabilité Civile
- pour la garantie Individuelle Accident (assurance corporelle) :
 - o sous réserve d'avoir souscrit lors de la saison 2022-2023 une garantie (A ou B)
 - o dans le cadre d'une pratique non compétitive 5x5 (entraînements, stages, camps, tournois) et hors mutation

Au-delà de cette date du 31 août, tous les participants à une activité fédérale devront, sans exception, être licenciés pour la saison en cours.

Mutations - rappels

- Toutes les mutations (sauf cas exceptionnels) se font de manière dématérialisée
- Période normale du 1^{er} au 30 juin
durant toute cette période
 - o Mutation avec délivrance d'une qualification de type 1
 - o Aucun justificatif à fournir
- Période exceptionnelle du 1^{er} Juillet au 28 Février (30 novembre pour les majeurs)
Durant cette période
 - o Mutation avec délivrance d'une qualification de type 2

Si le club souhaite une qualification de type 1 (obligatoire pour évoluer en Championnat de France ou PN), il doit fournir un justificatif de changement de domicile ou de résidence pour raison professionnelle ou scolaire ainsi

- o qu'un justificatif motivant la demande



Pôle Compétitions

-> Engagements - Championnats Ligue

Catégories Jeunes

La première phase de qualification pour la ligue se déroulera de la façon suivante :

	Formules
U13 F	Seule la CTC Bugey est engagée. Elle sera versée avec les équipes de 1 ^e série et qualifiée d'office en ligue.
U13M - U15F – U15M U17M	Les 4 équipes se rencontrent en matchs aller uniquement sur les dates suivantes : 23-09 ; 30-09 ; 14-10. La journée du 21-10 pourra servir pour départager des équipes si le cas le justifie (précisions apportées prochainement).
U18F	1 poule de 6 qui s'affrontent en matchs aller, sur les journées suivantes : 23-09 ; 30-09 ; 7-10 ; 14-10 ; 21-10.

Pour les catégories U13M, U15M, U17M, U15F & U18F, les 2 premiers de la première phase accéderont au championnat de ligue.

Les calendriers sont disponibles sur FBI.

Les clubs ont la main jusqu'au 31 août pour indiquer leurs horaires DANS LE MEME WEEK END !

Pour toutes les catégories, les clubs doivent engager leurs équipes selon le niveau qu'ils estiment (série 1 ou 2).

- du 23 septembre au 14 octobre : (phase 1) avec 4 journées de brassages
- du 11 novembre au 17 décembre : (phase 2) avec intégration des équipes pré ligue non qualifiées.
- du 13 janvier au 4 mai : (phase 3) avec les équipes de toutes les catégories réparties en série 1, 2 et/ou 3 avant les phases finales.

Des engagements sont toujours possibles d'une phase à l'autre, mais les équipes seront versées obligatoirement dans le plus bas niveau.

U 20 Rappel

Il n'y aura pas de championnat départemental U20 :

CTC CSP01-St Rémy, Bouchoux Condeissiat, ASS Lagnieu, CS Ceyzériat disputeront le championnat de ligue.

-> Engagements - Championnats Départementaux

Les engagements des équipes dans les Championnats Départementaux se font **avec le** document excel en pièce jointe au BO ou sur le site [ici](#), avec comme date butoir :

- Séniors avant le 3 Septembre (sous réserves des places disponibles)
- Jeunes avant le 3 Septembre
- MiniBasket avant le 3 Septembre



Pôle Compétitions

Mini

Equipes	U9F	U9M	U11F	U11M
BC Veyle	1 équipe	1 équipe	1 équipe	2 équipes
BC Meximieux	2 équipes	2 équipes	2 équipes	2 équipes
US Oyonnax			1 équipe	1 équipe

Jeunes

Equipes	U13F	U13M	U15F	U15M	U18F	U17M
BC Veyle	1	2	1	3	1	1
EV Bellegarde	1	1	1	1		1
CTC Bugey sud Belley	1		1		1	
CTC Bugey	1	2		2		2
BC Viriat	1	1	1	2	1	1
CS Ceyzériat					1	
BC Meximieux	1	1	1	2	1	1
BB Revermont	1	1	1	1	1	1

Formules des compétitions séniors

Les compétitions reprendront le 23 septembre prochain.

Les calendriers sont disponibles sur FBI.

Les clubs auront jusqu'au 31 août pour mettre leurs horaires.

Les engagements pour les équipes féminines en DF2 étant prolongés jusqu'au 3 septembre, les calendriers seront disponibles après cette date.

Nouvel engagement reçu en séniors garçons : ES Foissiat

3x3

En cette année olympique, le comité de l'Ain ne peut pas se priver d'une compétition 3x3. Aussi il a été décidé que les plateaux organisés durant les vacances scolaires se dérouleront pour attribuer la Coupe de l'Ain aux vainqueurs.

Catégories proposées : U15-U18-U23 et Séniors.

Les rencontres se disputeront sous forme de plateaux.

Les clubs seront engagés d'office mais pourront se désengager avant le 15 septembre.

Ils pourront également engager plusieurs équipes avant le 15 septembre

La formule de compétition complète sera présentée après cette date en fonction du nombre d'équipes définitif.



Pôle Sportif

Challenge Conseil Départemental

Pour l'édition 2023 du challenge U13 du conseil départemental, le comité a décidé de l'organiser **en intérieur**. Cet événement, **pour lequel les joueurs devront être licenciés**, se déroulera le dimanche 17 septembre dans les salles de :

- Lycée Quinet
- Lycée Carriat
- Saint Roch
- Salle Amédée Mercier et/ou Lycée Saint Pierre

Le comité organisera le challenge par niveau afin qu'il puisse servir de préparation aux différentes compétitions.

Ce challenge est organisé en coopération avec le conseil départemental de l'Ain, financeur de cet événement. Aussi nous souhaitons une participation importante des clubs.

Les clubs sont engagés selon la liste suivante et doivent nous faire part de leur **non-participation avant le 31 août afin que nous puissions organiser au mieux le challenge, sans quoi le comité considérera la présence des équipes ci-dessous. En cas d'absence, les clubs pourraient être pénalisés d'un forfait.**

	Equipes Masculins	Equipes Féminines
ALBARINE BC- AMBERIEU BB-ES ST JEAN LE V.	3	2
US ARTEMARE	1	
BC ATTIGNAT	1	1
EV BELLEGARDE	2	1
FJ BELLEY BASKET	1	1
GS CARRIAT - ST REMY - AS PERONNAS	2	1
JL BOURG	2	
CS CEYZERIAT BASKET	1	1
BOUCHOUX CONDEISSIAT B	2	1
AS CONFRANCON - US VONNAS	1	
CULOZ BC		1
FEILLEN REPLONGES BASKETBALL	2 (Désengagement d'une équipe)	2 (Désengagement d'une équipe)
ES FOISSIAT	1	1
BC MEXIMIEUX	1	1
US OYONNAX	1	1
AVENIR SAINT-MAURICE-DE-GOURDANS		1
BC VIRIAT	2	2
US JASSANS	1	1
ASC MIONNAY	1	1
CS Reyrieux Saône Vallée Basket	1	1
ASS LAGNIEU BASKET	2	1
BC VILLARDOIS	1	1
BC DOMBES	1	
RC MONTLUEL	1	1
BB REVERMONT	1	1
BC DE LA VEYLE	1	2
BC MONTMERLE 3 RIVIERES	1	1
BC IZERNORE	1	
BASKET PAYS DE GEX	1	1
SAINT AMOUR	1	1



Pôle Sportif

Recyclage arbitres

Pour cette saison, il se déroulera à l'occasion du challenge du Conseil Départemental le dimanche 17 septembre.

Le rendez-vous est fixé à 8h30 à l'entrée du gymnase Quinet, 3 Bd Paul Valéry à Bourg en Bresse.

Les arbitres devront être à jour de leur licence pour le 31 août ainsi que de leur certificat médical arbitre (consignes données en juin et rappelées ce début de semaine).

Formation OTM

FORMATION OTM RÉGIONAUX ET FÉDÉRAUX

Inscrivez-vous à cette formation et rejoignez-nous nombreux dans la famille basket ARA !

16 ANS ...

OBJECTIF

FORMER DES OTM POUR DEVENIR :

- OTM RÉGION : NF3, NM3, ESPOIRS PROB.
- OU OTM FÉDÉRAL : NF3, NM3, ESPOIRS PROB + NM2, NF1, ESPOIRS BETCLIC + LF2.

PÉRIODE DE LA FORMATION

Octobre 2023 à Juin 2024

30H

DEVENIR OTM CLUB NIVEAU CF (SÉNIORS) POUR VOTRE CLUB C'EST POSSIBLE !

30% THÉORIE 70% PRATIQUE

100% CONSEIL

VALIDATION PAR UN EXAMEN PRATIQUE FINAL

24 Date butoir pour s'inscrire : **Septembre 2023**

Contact : secretariat@aurabasketball.com

30 Septembre 2023 (Matinée) à la Ligue régionale (BRON)

LA PREMIÈRE SÉANCE

Présentation de la formation et des formateurs

Regroupement de tous les secteurs de la Ligue ARA

Clôture : moment de convivialité

On vous attend nombreux pour rejoindre la famille des OTM régionaux et fédéraux de la Ligue AURA

Formation OTM Régionaux et Fédéraux :

(À partir de 16 ans)

- L'objectif est de former des OTM :
 - régionaux (NF3, NM3, Espoirs PROB)
 - fédéraux (NF3, NM3, Espoirs PROB + NM2, NF1, Espoirs BETCLIC + Ligue Féminine 2).

Possibilité d'être OTM CLUB pour évoluer au niveau Championnat de France (seniors) de votre club.

Durée de formation : 30h environ (environ 30% théorie et 70% pratique)

Théorique 7 x 1h30

Pratique : environ 20 h --> Clôturé par un Examen pratique final

- Formation théorique et pratique se déroule d'octobre à juin.

Date butoir d'inscription : 24 septembre 2023

Contact : secretariat@aurabasketball.com

- La 1ère séance se déroulera la matinée du samedi 30 septembre à la Ligue régionale (BRON). Au programme :

- présentation de la formation
- présentation des formateurs

regroupement de tous les secteurs de la Ligue AURA & clôturé par un moment convivial.